



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU GARD

**Direction Départementale  
de la Protection des Populations**

Service du Contrôle des Réglementations Economiques

Réf. : 2011-185/ 882

Affaire suivie par : Gérard Raynaud

Téléphone : 04.30.08.61.09

Télécopie : 04.30.08.60.51

Mél : [ddpp@gard.gouv.fr](mailto:ddpp@gard.gouv.fr)

Monsieur Jacques RUTTEN

ADHCA

Le Devois

30750 Saint-Sauveur-Camprieu

Nîmes, le

- 8 AVR. 2011

Monsieur le Président,

Par courrier du 3 février 2011, vous aviez attiré l'attention de mon service sur le manque d'information des abonnés concernant la qualité de l'eau distribuée par les services publics exploités en régie municipale par certaines collectivités adhérentes de la communauté de communes de l'Aigoual.

L'enquête effectuée par mon service auprès d'un panel représentatif des communes concernées confirme pour partie vos constatations.

Les suites administratives appropriées afin que ces mesures d'information des abonnés soient, dorénavant, correctement appliquées ont été données.

Cette enquête a, par ailleurs, permis de constater que les dernières analyses d'eau effectuées par l'ARS sont portées à la connaissance des abonnés par voie de publication sur les tableaux d'affichage des collectivités concernées.

Enfin, le problème de la qualité de l'eau que vous avez, à juste titre, souligné préoccupe tous les maires rencontrés au cours de l'enquête.

Des mesures appropriées pour fournir durablement une eau de qualité ont été étudiées et vont être mises en oeuvre dans les meilleurs délais.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

**Pour le Préfet et par délégation,  
la directrice départementale.**

  
**Elisabeth PERNET**